

D'AGNÈS SOREL À MARIE-ANTOINETTE OU...
BEAUMARCHAIS A-T-IL RÉCRIT *LA PUCELLE* ?

Catriona Seth
Université de Nancy

Avançons d'abord les pièces du procès ou plutôt la pièce maîtresse. Il s'agit de l'un des libelles publiés contre la jeune Marie-Antoinette. Comme l'ont démontré les travaux d'Hector Fleischmann et, plus près de nous, de Chantal Thomas, d'Antoine de Baecque ou de Jacques Revel, ces pamphlets se sont multipliés entre l'accession de Louis XVI au trône et l'exécution de son épouse. Ils sont fondés au départ sur un constat : le roi ne s'intéresse guère à son épouse – il faudra sept ans pour que leur mariage soit consommé. Dans la mesure où Marie Antoinette est une jeune femme désirable, les échetiers s'empressent de supposer qu'elle se console ailleurs. Une surenchère verbale et graphique va lui prêter une série d'amants vertigineuse. Le premier, probablement, à être cité – celui, du moins, dont le nom revient souvent au début du « nouveau règne » – est le comte d'Artois, futur Charles X, jeune frère de Louis XVI, contemporain, à quelques mois près, de sa belle-sœur, avec laquelle il entretenait une complicité véritable. Il est le héros du pamphlet versifié que nous allons évoquer, *Les Amours de Charlot et Toinette*. Un effet burlesque est atteint : sur le modèle de *Daphnis et Chloé* se greffent des surnoms populaires construits à partir des prénoms de baptême de la souveraine et de son beau-frère¹. C'est une première marque du manque de respect face à la famille royale.

En contradiction apparente avec le titre, un autre élément important est la présence, sur la couverture, d'un vers de Virgile : « *Scilicet is superis labor est, ea cura quitas sollicitat* (*Énéide*, IV, 379) » : « Sans doute est-ce là la tâche des dieux d'en haut, ce soin mis à tourmenter les gens paisibles ». Voltaire

1 On sait que le surnom « fait peuple » au XVIII^e siècle. Il suffit de songer aux personnages éponymes de *Manon Lescaut* ou des *Citrons de Javotte*, par exemple.

cite le même passage dans sa lettre au Révérend Père de La Tour, le principal de Louis-Le-Grand, du 7 février 1746, et, en version incomplète, dans son commentaire sur Pascal. Ici, le sens même de la phrase latine trouve une application cocasse puisque les princes remplacent les « dieux d'en haut » et tourmentent leurs domestiques, comme nous le verrons, en les sonnant inopinément. Si l'allusion à Virgile est peut-être un clin d'œil au lecteur averti de Voltaire, elle devait en tout cas servir d'indication au client potentiel des libraires que la brochure avait, en quelque sorte, un double fond.

Le texte dénonce ce que l'on appelle ailleurs les « fureurs utérines » de Marie-Antoinette et la nullité de son mari. Écrit en vers hétérométriques, il ouvre ainsi :

Une reine jeune et fringante,
Dont l'époux très Auguste était mauvais fouteur,
Faisait de temps en temps, en femme très prudente,
Diversion à sa douleur.

110

On aura noté au passage le jeu de mots sur « Auguste », deuxième prénom de Louis XVI, caractéristique de toute une série d'allusions destinées à créer une certaine complicité avec le lecteur. Le texte nous montre Marie-Antoinette dans diverses postures avec son beau-frère le comte d'Artois. Leurs ébats sont interrompus chaque fois par un domestique juste au moment critique. Ils finissent par comprendre que le ruban de la sonnette est coincé sous le coussin sur lequel repose la reine et donc qu'elle sonne le personnel chaque fois qu'elle se trémousse. Il s'agit peut-être là d'un souvenir du ressort principal des *Sonnettes* (1749), un roman de Guillard de Servigné². Par endroits, le vocabulaire est assez cru, mais la tension entre ce langage technique et le lyrisme de certaines tournures enchâssées dans un cadre versifié est troublante. Cette allusion possible à une fiction libertine n'est pas la seule réminiscence littéraire de l'ouvrage.

Les Amours de Charlot et Toinette démarquent en effet, quelques vers après le début, la scène des amours d'un autre Charles, le roi Charles VII, et sa maîtresse Agnès Sorel.

2 Dans ce roman, l'hôte fait relier aux lits de ses invités des fils d'archal attachés à des sonnettes regroupées dans un appartement éloigné des autres. Il suit ainsi les ébats de ses visiteurs. « Les tons étaient distincts et en accord ; dans le silence de la nuit, leur variété et leurs rencontres différentes faisaient un carillon si agréable, qu'on eût cru entendre des hymnes à l'Amour. Les sons étaient une vive représentation des mouvements qui les occasionnaient : au commencement mesurés, ensuite rapides, peu après confondus, plus marqués enfin, se ralentissant et cessant par degrés » (Jean-Baptiste-Marie Guillard de Servigné, *Les Sonnettes* [1749], présenté par Michel Delon, Cadeilhan, Zulma, 2002, p. 80).

<i>Les Amours de Charlot et Toinette</i>	<i>La Pucelle</i>
Dans une belle alcôve artistement dorée, Qui n'était point obscure et point trop éclairée, Sur un sofa mollet, de velours revêtu ; De l'auguste beauté les charmes sont reçus.	Dans une alcôve artistement dorée, Point trop obscure et point trop éclairée, Entre deux draps que la Frise a tissus D'Agnès Sorel les charmes sont reçus.
Le prince présente son vit à la déesse : Moment délicieux de foutre et de tendresse ! Le cœur lui bat, l'Amour et la pudeur Peignent cette beauté d'une aimable rougeur ; Mais la pudeur se passe et l'Amour seul [demeure.	Il vient, il entre au lit de sa maîtresse, Moment divin de joie et de tendresse, Le cœur leur bat, l'amour et la pudeur Au front d'Agnès font monter la rougeur La pudeur passe et l'amour seul demeure.
Les yeux du fier d'A....., éblouis, enchantés, Animés d'un beau feu, parcourent ces beautés. Ah ! qui n'en serait pas en effet idolâtre. Sous un cou bien tourné, qui fait honte à [l'albâtre, Sont deux jolis tétons, séparés, faits au tour, Palpitant doucement, arrondis par l'Amour. Sur chacun d'eux s'élève une petite rose. Téton, téton charmant, qui jamais ne repose, Vous semblez inviter la main à vous presser, L'œil à vous contempler, la bouche à vous [baiser.	Ses yeux ardents, éblouis, enchantés, Avidement parcourent ses beautés. Qui n'en serait en effet idolâtre ? Sous un cou blanc qui fait honte à l'albâtre Sont deux tétons séparés faits au tour, Allants, venants, arrondis par l'amour ; Leur boutonnet a la couleur des roses. Téton charmant qui jamais ne repose, Vous invitiez les mains à vous presser, L'œil à vous voir, la bouche à vous baiser.
Antoinette est divine et tout est charme en elle, La douce volupté dont elle prend sa part, Semble encor lui donner une grâce nouvelle, Le plaisir l'embellit, l'Amour est un grand fard.	Tout est beauté, tout est charme dans elle. La volupté dont Agnès a sa part, Lui donne encore une grâce nouvelle, Elle l'anime ; l'amour est un grand fard Et le plaisir embellit toute belle.

On le voit, le premier changement est le passage du décasyllabe de Voltaire à l'alexandrin de son imitateur. Il conduit par moments à garder le même vers en rajoutant quelques chevilles. Il en va ainsi, par exemple, du premier dodécasyllabe de notre échantillon « Dans une belle alcôve artistement dorée » qui démarque « Dans une alcôve artistement dorée » ou encore d'autres vers comme « Ah ! qui n'en serait pas en effet idolâtre » qui reprend « Qui n'en serait en effet idolâtre ? ». À d'autres moments, et le choix de l'alexandrin renforce l'effet de décalage burlesque, le pamphlétaire choisit des termes comme « foutre » et « vit » qui sont bien entendu absents du passage de *La Pucelle*. Si le poème anonyme, nous l'avons dit, est hétérométrique, les vers démarqués de *La Pucelle* sont tous des alexandrins, peut-être pour provoquer un effet de familiarité un peu décalée.

La reconnaissance du modèle devait provoquer un sentiment de complicité chez le lecteur cultivé. On connaît le succès éditorial du poème de Voltaire qui a vécu une sorte de double vie, à la fois avouée et plus inavouable,

assortie de gravures libres et rangée parmi les livres du second rayon³ – il y a encore dans l'Enfer de la Bibliothèque nationale de France, constitué au XIX^e siècle, sept éditions du poème et deux suites de gravures l'illustrant. À l'époque où les infidélités supposées de Marie-Antoinette font les délices de la gazette de médisance, *La Pucelle* est tolérée. Publiée en format Cazin, elle passe facilement de main en main, peut être glissée dans une poche, et circule ainsi sans difficulté tout en étant auréolée encore d'un parfum de scandale. L'excuse intellectuelle de l'exercice littéraire, le côté clin d'œil pour lecteurs avertis, devaient rajouter du piquant aux *Amours de Charlot et Toinette*. Il montre en tout cas que nous sommes loin de certains libelles orduriers qui ne connaissent aucun raffinement de langage ou de style comme ceux qui pulluleront sous la Révolution. Il réduit, cela dit, la reine à une figure de maîtresse. Ce n'est pas rare : d'autres pamphlets en font le successeur de la du Barry, par exemple, et il a souvent été observé que Marie-Antoinette subit des attaques traditionnellement réservées aux favorites.

112

En tant que poème, *Les Amours de Charlot et Toinette* est divertissant ; il emprunte à la tradition libertine ses propos allusifs, son style soigné et son esprit. C'est de toute évidence un morceau de choix conçu pour un public initié, familier des plaisanteries que faisaient courir Monsieur, comte de Provence, l'entourage de Maupeou, collectionneur et, à l'occasion, lui-même auteur, de chansons lestes, et les envoyés diplomatiques des différentes puissances qui recueillaient les témoignages des domestiques et commentaient inlassablement l'état du mariage royal en comptant les nuits passées ensemble par les conjoints et en scrutant les traces de sperme sur les draps. Un dessin de Saint-Aubin dans le *Livre des caricatures tant bonnes que mauvaises, 1740-1778*, conservé à Waddesdon Manor, sous-titré « Elle croyait avoir épousé un homme, et ce n'était qu'une bûche »⁴, se nourrit à cette source, mais se contente de montrer une jeune femme entièrement vêtue, sur un lit, étreignant un tronc d'arbre. Ce poème est plus incisif. Il reprend les ragots de la cour pour dire l'impuissance supposée du roi, mais aussi le détail véritable de l'examen médical de sa virilité :

3 On peut citer dans ce contexte l'allusion que fait Valmont, dans la lettre LXVI des *Liaisons dangereuses*, adressée à Mme de Merteuil, à ce que Laclos désigne comme un « poème de M. de Voltaire » : « Grâce à vos soins, me voilà bien décidément *l'ami de Danceny* ; il ne lui manque plus que d'être *Prince* ». Le propos renvoie au rôle d'entremetteur joué par le conseiller Bonneau, là encore au moment des amours de Charles VII et d'Agnès Sorel (chant I, vers 56-60) : « Il eut l'emploi qui certes n'est pas mince, / Et qu'à la cour, où tout se peint en beau, / Nous appelons être *l'ami du prince*, / Et qu'à la ville, et surtout en province, / Les gens grossiers ont nommé maquereau ».

4 L'image est reproduite dans le catalogue *Marie-Antoinette. Galeries nationales du Grand Palais, Paris, 15 mars-30 juin 2008*, Paris, RMN, 2008, p. 124, fig. 9.

On sait bien que le pauvre Sire,
Trois ou quatre fois condamné
Par la salubre faculté,
Pour impuissance très complète,
Ne peut satisfaire Antoinette.
De ce malheur bien convaincu,
Attendu que son allumette
N'est pas plus grosse qu'un fétu ;
Que toujours molle et toujours croche,
Il n'a de Vit que dans la poche ;
Qu'au lieu de foutre, il est foutu
Comme feu prélat d'Antioche⁵.

Le *Porte-feuille d'un talon rouge*, un autre ouvrage libertin du temps, décrit ce cheminement des ragots, pour la plupart, « de grossières calomnies », de la cour à l'imprimerie et retour via les colporteurs :

Un lâche courtisan les ourdit dans les ténèbres ; un autre courtisan les met en vers et en couplets, et par le ministère de la valetaille les fait passer jusqu'aux halles et aux marchés aux herbes. Des halles elles sont portées chez l'artisan, qui à son tour les rapporte chez les seigneurs qui les ont forgées, et lesquels sans perdre de temps s'en vont à l'œil-de-bœuf se demander à l'oreille les uns aux autres, et du ton de l'hypocrisie la plus consommée : « Les avez-vous lues ? Les voilà. Elles courent dans le peuple de Paris. » Telle est l'origine et tel est le voyage de ces mauvais petits vers qui, dans le même jour, sèment dans Paris et à la cour des anecdotes abominables sur des personnes d'une vertu connue ; la vérité desquelles anecdotes est presque toujours fondée sur de misérables *on-dit*, et jamais sur des *on-a-vu*⁶.

Les Amours de Charlot et Toinette, bien plus que nombre de pamphlets contre Marie-Antoinette, est un texte véritablement écrit. L'on peut se demander si c'est parce que ce serait l'un des premiers. Une des éditions porte sur la page de titre le millésime de 1770. Cette date, ainsi que l'avait relevé Pascal Pia, est fautive⁷. En effet, en 1770, l'archiduchesse Antoinette arrive en France pour épouser le Dauphin. Elle n'est pas encore reine. Elle a quatorze ans, son beau-frère en a treize. La date de l'édition que l'on considère comme

5 Paul de Samosate.

6 *Porte-feuille d'un talon rouge contenant des anecdotes galantes et secrètes de la cour de France* [c. 1788], dans *Anthologie érotique*, éd. M. Lever, Paris, Robert Laffont, 2003, p. 1044.

7 Pascal Pia, *Les Livres de l'Enfer*, Paris, Fayard, 1998, p. 44.

l'originale, 1779, est probablement la bonne⁸. Ce fait indique cependant déjà les problèmes énormes soulevés par les libelles contre Marie-Antoinette dès lors qu'il s'agit d'en identifier les dates de parution, les imprimeurs ou les auteurs. 1779 ou 1781, quoi qu'il en soit, la reine est déjà mère au moment de la publication. Un tel libelle laisse ainsi entendre que Madame Royale, née en 1778, n'est pas fille du roi. Si le texte est plus divertissant que méchant, il contribuait à l'érosion du socle de l'édifice monarchique : en 1779, Marie-Antoinette n'a pas encore accouché d'un fils. Si elle folâtre déjà avec un tiers à la place de son époux « très mauvais fouteur », c'est dire que l'héritier à venir ne sera pas fils du roi. La reine, dont le seul rôle est de donner un Dauphin à la France, serait ainsi non seulement en train de cocufier son époux, mais encore, par implicite, le pays entier⁹. Il y a ainsi, derrière le propos plaisant, une accusation aux enjeux politiques gravissimes.

114

Qui donc a pu écrire ces *Amours de Charlot et Toinette* ? Les différentes éditions que nous avons pu consulter recèlent toutes de faux vers qui trahissent la précipitation de l'impression, nous semble-t-il, plutôt que l'ignorance métrique de l'auteur¹⁰. L'imitation de Voltaire peut laisser entendre qu'il s'agit d'un homme lettré, encore que l'amplification versifiée constitue un exercice scolaire connu et l'appliquer à un poème considéré comme léger et facile à trouver devait être à la portée de nombreux auteurs, qu'ils aient été professionnels ou auteurs du dimanche. Pourtant, l'ouvrage a parfois été attribué à Beaumarchais¹¹. Examinons les pièces du dossier. Pascal Pia se contente de relever des détails de la parution de la brochure sans indiquer d'auteur putatif :

Cette édition fut publiée à Londres par le libraire genevois Boissière, sans que s'en émeuvent les autorités britanniques (le gouvernement français soutenait alors les colonies anglaises d'Amérique luttant pour leur indépendance). Un négociateur vint de France en Angleterre avec mission d'interrompre le débit de l'opuscule calomnieux. Il n'avait pas été très bien choisi ; c'était l'ex-conseiller Goezmann, connu pour sa vénalité. Il s'entendit avec Boissière pour faire payer très cher à ses mandataires le rachat d'une édition, qu'il était

8 Selon Maurice Tournoux, le pamphlet a été publié en 1779 et sa suppression a coûté 17 400 livres à la couronne.

9 Le Dauphin naît le 22 octobre 1781. Si le poème est publié en 1781, l'argument reste sensiblement le même et la paternité du nouveau-né ou du futur Dauphin est pareillement mise en doute.

10 Voir les notes de l'édition des *Amours de Charlot et Toinette* que nous avons procurée dans C. Seth, *Marie-Antoinette. Anthologie et dictionnaire*, Paris, Robert Laffont, 2006, p. 114-120, en particulier n. 3, p. 116 ; n. 1, p. 118 ; n. 1 et 4, p. 119.

11 Maurice Lever n'a pas hésité à publier le texte sous le nom de Beaumarchais dans son *Anthologie érotique* en 2003.

facile de réimprimer. Des notes de police accusent formellement Goezmann de complicité avec Boissière et les libellistes qui travaillaient pour celui-ci. (V. Paul Robiquet, *Théveneau de Morande*, Paris, A. Quantin, 1882)¹².

Il y a au moins une affaire trouble de pamphlets contre la reine dans laquelle Beaumarchais est impliqué. Elle a lieu en 1774, au moment où Louis XVI monte sur le trône. Marie-Thérèse a vent de l'existence d'un *Avis important de la branche espagnole sur ses droits à la couronne de France, à défaut d'héritiers, et qui peut être utile à toute la famille de Bourbon, surtout au roi Louis XVI*. Beaumarchais, de retour de Londres où il avait été chargé par Louis XV de racheter et détruire un brûlot contre Mme du Barry, repart pour faire supprimer les éditions anglaise et hollandaise du texte, mais se serait retrouvé au fond d'un bois à Nuremberg, au corps à corps avec l'imprimeur du libelle, un juif nommé Angelucci. Blessé, il se serait rendu à Vienne en espérant toucher pour ses efforts une gratification de l'impératrice Marie-Thérèse. Le ministre Kaunitz, trouvant son récit douteux et le soupçonnant d'être lui-même l'auteur du pamphlet, fit emprisonner Beaumarchais. La mère de Marie-Antoinette, fine politique, le fit relâcher et récompenser afin de tenter de désamorcer tout problème futur. On le sait, le futur créateur de Figaro devait mener une vie agitée entre diplomatie, intrigue et écriture.

L'impératrice n'était pas la seule à croire que Beaumarchais pouvait être impliqué dans la rédaction de tels libelles. Les papiers du lieutenant général de la police, Richard Lenoir, conservés à Orléans et étudiés par Robert Darnton, le citent justement en rapport avec le pamphlet qui nous intéresse :

Il n'est plus douteux maintenant que c'étaient MM. de Montesquiou, de Créqui, de Champcenetz, et d'autres courtisans qui, de concert avec Beaumarchais, Chamfort, et d'autres écrivains vivant encore, avaient composé des libelles contre la cour, contre les ministres et même contre ceux des ministres qui les employaient. Il est plus que probable que Beaumarchais avait composé, porté à Londres, où il a été imprimé, un libelle avec figures gravées intitulé *Les Amours de Charlot et d'Antoinette* [sic]¹³.

Revenons aux *Amours de Charlot et Toinette*. Pierre Manuel, un contemporain de Beaumarchais, livre le document suivant :

Je soussigné tant en mon nom que comme me portant fort pour le propriétaire d'un ouvrage en vers français intitulé : les amours de *Charlot et Toinette*, avec figures, ensemble des planches des dites estampes, reconnais que M. de Thurn

¹² P. Pia, *Les Livres de l'Enfer*, op. cit., p. 42-43.

¹³ Voir R. Darnton, *Bohême littéraire et Révolution. Le monde des livres au XVIII^e siècle*, Paris, Le Seuil, 1983, p. 107-108.

m'a payé pour toute l'édition de cet ouvrage, les estampes et les planches, la somme de dix-sept mille quatre cents livres, argent de France, ensemble une lettre de change de cinquante louis, payable par mondit sieur à Ostende, au trente du mois prochain, promettant en foi d'homme d'honneur et sous peine de tous dommages et intérêts, que jamais il ne paraîtra de ma part ni de celle du propriétaire, aucun exemplaire dans le monde : en foi de quoi j'ai signé les présentes auxquelles j'ai apposé mon cachet.

Fait à Londres, ce 31 juillet 1781.

Boissière¹⁴

116

Ce reçu tendrait à laisser entendre que le pamphlet n'a pas paru avant 1781 malgré le millésime de 1779 sur l'édition originale... Tout est compliqué dans cette circulation d'ouvrages en marge des autorisations officielles ! Comme le dit Maurice Lever : « Rien de plus difficile que de suivre le circuit de ces pamphlets depuis leur composition jusqu'à leur diffusion dans le public. Toujours anonymes ou affublés de signatures fantaisistes, leur mode de production demeure très largement hors de notre portée¹⁵ ». La présence de 350 exemplaires du libelle parmi les livres transférés de la Bastille à Saint-Louis de la Culture en 1790 témoigne de la vitalité des imprimeurs et de la tâche impossible de ceux qui tentaient de supprimer de tels ouvrages¹⁶.

Rien, dans les archives Beaumarchais, ne permet, selon Jean-Pierre de Beaumarchais, que nous avons consulté sur la question, d'attribuer à l'auteur de *La Mère coupable* ces *Amours de Charlot et Toinette*. Rien non plus, à l'heure actuelle, ne permet d'exclure sa paternité putative.

Le succès de l'ouvrage ne se démentit pas. Il ne fut jamais accompagné, comme prévu, de gravures. Deux lavis, qui en seraient les modèles, survivent dans des exemplaires de l'édition datée de 1779. L'un d'entre eux, conservé dans le fonds Cypris de la Bibliothèque municipale de Rouen et attribué à Desrais, correspond à une gravure de la période révolutionnaire. L'autre, à ma connaissance, n'a pas été gravé. Cela dit, même sans images, le texte connut un certain succès puisqu'il fut plusieurs fois réimprimé¹⁷. Gageons que cette pérennité d'un ouvrage de circonstance peut être attribuée en partie

14 *La Police de Paris dévoilée*, s.l., s.n., an II (1794), p. 237-238, cité par Hector Fleischmann, *Les Pamphlets libertins contre Marie-Antoinette d'après des documents nouveaux et les pamphlets tirés de l'enfer de la Bibliothèque nationale*, Paris, Les Publications modernes, 1909, p. 119. Voir aussi Paul Robiquet, *Théveneau de Morande*, Paris, A. Quantin, 1882.

15 *Anthologie érotique*, éd. cit., p. 1031.

16 Voir Robert L. Dawson, *Confiscations at customs: banned books and the French booktrade during the last years of the Ancien régime*, SVEC 2006:07, p. 267.

17 L'Enfer de la BnF inclut des exemplaires de quatre éditions différentes (P. Pia, *Les Livres de l'Enfer*, op. cit., p. 43-44).

à ses qualités littéraires et donc, en tout premier lieu, à l'imitation de Voltaire qui transforme le propos pornographique en plaisanterie d'initié. Revenons, justement, à cette paternité indirecte de l'auteur de *La Pucelle*. Sur le haut de la page de titre, avant la citation de Virgile en épigraphe, nous lisons ceci : *Les Amours de Charlot et Toinette Pièce dérobée à V.....* Jusqu'à présent, les éditeurs modernes ont jugé que ce V, suivi de sept points, désignait Versailles et faisait ainsi allusion à la cour¹⁸. Pour notre part, sensible que nous avons été au nombre de points – dans notre avant-dernière citation du tableau, on en aura remarqué cinq après « d'A » pour désigner le comte d'Artois –, nous nous proposons de lire non Versailles, qui aurait requis deux points de plus, mais bien, en respectant le nombre donné, Voltaire, mis à contribution à son insu et à titre posthume¹⁹.

18 Chantal Thomas et Maurice Lever ont tous deux édité le texte.

19 Merci à Nicholas Cronk de ses commentaires sur la première version du texte.